

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTE

TVA incluse au taux de 20 %

<u>NATURE DE BIENS</u>	<u>MONTANT DE LA TRANSACTION</u>	<u>TAUX D'HONORAIRES</u>	<u>A LA CHARGE DU</u>
Appartements Maisons Locaux commerciaux Locaux Professionnels Terrains Garages Parts sociales de SCI	≤ 100 000 €	6,00 % avec minimum forfaitaire de 2 000 €	Vendeur ou Acheteur (Selon les dispositions stipulées au mandat)
	> 100 001 € ≤ 350 000 €	5,00 %	
	> 350 001 € ≤ 800 000 €	4,50 %	
	> 800 001 €	4,00 %	

En cas de négociation du prix, le taux de rémunération peut éventuellement faire l'objet d'une remise commerciale débattue entre les parties.

Sauf stipulation contraire, la rémunération indiquée ci-dessus est comprise dans les prix affichés en vitrine.